

République du Bénin

-----  
**Cour constitutionnelle**  
-----

**GREFFE**

N° 064 / CC/GEC



**CHAMBRE DES AUDIENCES PLENIERES**  
**RÔLE DE L'AUDIENCE DU JEUDI 24 JUILLET 2025**

**HEURE : 10 HEURES**

---

**LIEU : Salle des audiences publiques de la Cour constitutionnelle  
sise à Ganhi, avenue Gouverneur général PONTY à Cotonou**

N°	N° DU RECOURS	REQUERANT	REQUIS	OBJET	OBSERVATIONS
1.	1020/174/REC-24 du 15/05/2024	Parfait TOKPO	- Procureur de la République près le TPI d'Abomey-Calavi - Procureur général près la Cour d'Appel de Cotonou	Demande d'intervention de la Cour dans une procédure judiciaire.	
2.	1747/318/REC-24 du 20/08/2024	Louis V. KPADONOU	Juge du 3 <sup>ème</sup> cabinet d'instruction du TPI de Cotonou	Recours pour détention abusive et violation du droit d'être jugé dans un délai raisonnable.	
3.	1555/276/REC-24 du 29/07/2024	- Salifou YEDIPAGOUBA - Palbouguidi DJADJALI	Procureur spécial près la CRIET	Recours pour détention arbitraire et demande de mise en liberté d'office.	
4.	1606/291/REC-24 du 05/08/2024	Pierre DANGBENON	Juge du cabinet des Mineurs du TPI de Porto-Novo	Recours pour inconstitutionnalité d'une détention provisoire.	
5.	1607/292/REC-24 du 05/08/2024	Dotou Lazare METOHOUE	Juge du cabinet des Mineurs du TPI de Porto-Novo	Recours pour inconstitutionnalité d'une détention provisoire.	
6.	1843/334/REC-24 du 13/09/2024	Elvis DEKADJEVI FOLLY ( <b>Me Victorien O. FADE</b> )	Commission de l'instruction de la CRIET	Recours pour violation des articles 17, al 1 <sup>er</sup> , 18, al.3 de la Constitution, 6, 7.1 d.) de la CADHP, 3 et 9 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme.	



7.	1922/405/REC-24 du 26/09/2024	Collectif de la population du village Sèkandji dans l'arrondissement d'Agblangandan commune de Sèmè-Podji Rep/B. <b>Bouraiman GOHOUNGO</b> et <b>A. Rigobert AVOCETIEN</b>	Maire de la Commune de Sèmè-Podji	Demande d'intervention de la Cour dans un conflit domanial.	
8.	0193/058/REC-25 du 29/01/2025	- Salifou ISSA - Boubacar MAHAMADOU <b>(Me Alfred BOCOVO)</b>	- Maire de la commune de Malanville <b>(Me Jean de Dieu S. HOUSSOU)</b> - Préfet du département de l'Alibori - Association pour le développement économique, social et culturel de la commune de Malanville <b>(Me Caster AZIA)</b>	Recours pour violation de la Constitution.	
9.	1788/323/REC-24 du 02/09/2024	Emile SOCLOUNON	Commission de l'instruction de la CRIET	Recours pour détention arbitraire.	



10	2151/389/REC-24 du 05/11/2024	- Mohamadou MANOU - Matchanga Bawa DOUDOU	Commission de l'instruction de la CRIET	Demande d'intervention de la Cour dans une procédure judiciaire.	
11	1971/283/REC-23 du 26/10/2023	Association de Développement Socio-Culturelle et Economique du village Okoun Sémé (ADESCEVOS) Rep/ M. Dieudonné David ODJO (Me CODO)	Société de Gestion des Déchets et de la Salubrité (SGDS) (Me GBOGBLENOU)	Recours pour violation de l'article 27 de la Constitution.	
12	0813/133/REC-24 du 11/04/2024	Cohovi Médard TOGOUEDO	- Mairie de Tori-Bossito - Commissariat de l'arrondissement de Godomey	Demande d'intervention de la Cour dans une procédure judiciaire.	
13	0859/140/REC-24 du 18/04/2024	Prosper ALLAGBE	Secrétaire général du Gouvernement	Recours pour discrimination et pour violation de l'article 35 de la Constitution.	



14.	1013/168/REC-24 du 15/05/2024	Machido BAGUI	Commission de l'instruction de la CRIET	Recours pour détention arbitraire, vice de procédure et violation de droits humains.	
15.	1632/351/REC-25 du 18/07/2025	Président de la République		Demande de contrôle de constitutionnalité de la loi n°2025-18 modifiant et complétant la loi n°2022- 09 du 27 juin 2022 portant loi organique sur la Cour constitutionnelle.	
16.	1636/354/REC-25 du 21/07/2025	Président du Conseil Economique et Social		Contrôle de constitutionnalité du Règlement intérieur du Conseil Economique et Social suite à la décision DCC 25-196 du 19 juin 2025.	

Le présent rôle annule et remplace celui portant le numéro 063/CC/GEC du 21 juillet 2025

Cotonou, le 22 JUL 2025

P/ LE GREFFIER EN CHEF & P.O



Le Greffier

**Bio Michael BAGANA**